Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 91 (1946)

Heft: 6

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse:
1 an fr. 12.—; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Etranger:
1 an fr. 15.—; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

Prix du numéro: fr. 1.50.

RÉDACTION: Colonel-brigadier Roger Masson.

ADMINISTRATION: Av. de la Gare 33, Lausanne. Tél. 3 36 33. Chèq. post. II. 5209

ANNONCES: Société de l'Annuaire Vaudois S. A., Rue de la Tour 8, Lausanne

Répondons aux antimilitaristes

Il y a toujours eu et il y aura vraisemblablement toujours des antimilitaristes, ce qui ne signifie pas qu'il faille les laisser agir à leur guise et se borner à démentir leurs allégations les plus mensongères. Le mal qu'ils font, non pas à l'armée seulement envers laquelle ils manifestent une hostilité avouée, mais au pays qui par esprit de liberté, inconscience ou faiblesse, tolère leurs coupables agissements, nous fait un devoir de limiter leur activité.

En attaquant l'armée, qu'on a probablement baptisée « La grande muette » parce qu'elle ne répond jamais aux attaques dont elle est l'objet, les antimilitaristes ne cherchent qu'à éloigner un obstacle momentanément gênant, afin d'atteindre d'autres buts. Il est donc indispensable de déjouer leurs plans et de les combattre par une action offensive visant avant tout à éclairer l'opinion publique, car la crédulité de notre peuple, si l'on en juge par les bobards qu'on lui fait avaler est illimitée et risque de l'entraîner dans un abîme semblable à celui dans lequel ont sombré des pays occupés par un dominateur quelque soit son genre.